



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU X^e CONGRÈS NATIONAL DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
ITALIENNE DES COLLABORATRICES FAMILIALES (API-COLF)**

Dimanche 29 avril 1979

Chères sœurs dans le Seigneur,

C'est pour moi une grande joie de me trouver avec vous ce soir. En réalité, vous ne pouviez pas manquer d'avoir cette rencontre si particulière et si importante avec le Vicaire du Christ.

À l'occasion du Xe Congrès national de l'Association professionnelle italienne des collaboratrices familiales qui se tiendra ces jours-ci à Frascati, vous avez désiré cette audience préalablement à vos discussions sur : « Le travail domestique dans l'économie italienne et dans la famille. »

En vous remerciant de cette délicate pensée, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et je vous salue très affectueusement, vous et toutes vos collègues et amies, collaboratrices familiales d'Italie et du monde entier. Je remercie profondément la présidence nationale de votre Association, ainsi que la présidence romaine, de l'occasion qu'elles m'offrent de m'entretenir avec vous, de connaître vos problèmes particuliers, vos difficultés personnelles, vos idéaux et vos objectifs.

Vous représentez un travail caché, mais nécessaire et indispensable, un travail sacrifié et obscur, qui n'est pas souvent à l'honneur, et pour lequel même on n'a parfois ni estime ni reconnaissance. C'est un travail humble, toujours le même, monotone et donc héroïque. Il est le lot d'innombrables mères et jeunes femmes qui, par leur peine quotidienne, contribuent à équilibrer le budget de tant de familles et résolvent tant de situations difficiles et précaires en aidant les parents qui sont loin ou les frères qui sont dans le besoin.

Le Pape, qui a connu les difficultés de la vie est avec vous. Il vous comprend, il vous estime, il vous accompagne dans vos aspirations et vos désirs et il souhaite de tout cœur que le Congrès

où seront étudiés vos problèmes fasse toujours mieux apparaître vos justes exigences et vos nécessaires responsabilités. Mais vous êtes venues ici, dans la maison du père, aussi pour recevoir du Vicaire du Christ une exhortation particulière. C'est pourquoi, simplement et familièrement, mais avec une grande affection, je vous dirai quelques paroles qui pourront vous servir de « viatique » pour votre Congrès et aussi pour toute la vie.

1. Avant tout, je vous dis au nom de mon ministère apostolique : que la foi en Jésus-Christ soit votre réconfort !

Il y a dans la vie de si nombreuses et si belles consolations humaines. Le progrès les a rendues plus nombreuses et plus parfaites. Nous devons les estimer à leur juste valeur et nous en réjouir saintement. Mais la consolation suprême est et doit être encore et toujours la présence de Jésus dans nos vies. Jésus, le divin Rédempteur, est entré dans nos vicissitudes humaines, il est venu se mettre à côté de nous pour marcher avec nous dans tous les sentiers de la vie, pour recueillir nos confidences, éclairer nos pensées, purifier nos désirs, consoler nos tristesses.

Il est particulièrement émouvant de méditer sur l'attitude de Jésus envers la femme. Il a fait preuve d'une audace surprenante pour son temps : dans le paganisme, la femme était considérée comme un objet de plaisir, une marchandise, un capital de travail ; et dans le judaïsme, elle était marginalisée et avilie.

Jésus a toujours manifesté la plus grande estime et le plus grand respect pour la femme, pour toute femme, et il fut particulièrement sensible à sa souffrance. Passant outre aux barrières religieuses et sociales de son temps, il a rétabli la femme dans sa pleine dignité de personne humaine devant Dieu et devant les hommes. Comment ne pas rappeler ses rencontres avec Marthe et Marie (Lc 10, 38-42), avec la Samaritaine (Jn 4, 1-42), avec la veuve de Naïm (Lc 7, 11-17), avec la femme adultère (Jn 8, 3-9), avec la femme souffrant d'hémorragies (Mt 9, 20-22), avec la pécheresse dans la maison de Simon le Pharisien (Lc 7, 36-50) ? Le seul rappel de ces rencontres fait vibrer le cœur d'émotion. Et comment ne pas rappeler surtout que Jésus a voulu associer certaines femmes aux douze (Lc 8, 2-3) qui l'accompagnaient, le servaient et furent pour lui un réconfort sur la « Via dolorosa » jusqu'au pied de la croix ? Et après la résurrection, Jésus apparaît aux saintes femmes et à Marie-Madeleine, en la chargeant d'annoncer sa résurrection aux disciples (Mt 28, 8).

Lorsqu'il s'est incarné et qu'il est entré dans notre histoire humaine, Jésus a voulu avoir une mère, la Très Sainte Vierge Marie, et il a ainsi élevé la femme à l'admirable et suprême dignité de Mère du Dieu incarné, l'Immaculée Reine du ciel et de la terre, montée au ciel. C'est pourquoi vous, les femmes chrétiennes, comme Marie-Madeleine et les autres femmes de l'Évangile, vous devez annoncer, témoigner que le Christ est vraiment ressuscité, qu'il est notre vraie et unique consolation. Veillez donc sur votre vie intérieure, en réservant dans votre temps de chaque jour une oasis de méditation et de prière.

2. En deuxième lieu, je vous dis : que votre idéal soit la dignité de la femme et de sa mission !

Il est triste de voir combien, au cours des siècles, la femme a été humiliée et maltraitée. Et pourtant, nous devons être convaincus que la dignité de l'homme, comme celle de la femme, ne se trouve d'une façon pleinement satisfaisante que dans le Christ.

S'adressant aux femmes italiennes peu après la guerre, mon vénéré prédécesseur [Pie XII](#) avait dit : « Dans leur dignité personnelle d'enfants de Dieu, l'homme et la femme sont absolument égaux, comme aussi en ce qui concerne la fin dernière de la vie humaine qui est l'union éternelle avec Dieu dans la félicité du ciel. C'est la gloire impérissable de l'Église d'avoir rendu à cette vérité le rang et l'honneur qui lui revenaient et libéré la femme d'une servitude dégradante contraire à la nature. » Et il ajoutait, en spécifiant son propos : « La femme doit concourir avec l'homme au bien de la cité, dans laquelle elle a même dignité que lui. Chacun des deux sexes doit y prendre la part qui est la sienne selon sa nature, ses caractères, ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales. L'un et l'autre ont le droit et le devoir de coopérer au bien total de la société et de la patrie. Mais il est clair que si l'homme, par tempérament, se sent incliné et attiré vers les affaires extérieures, vers les affaires publiques, la femme possède, généralement parlant, une plus grande perspicacité et un tact plus fin pour comprendre et résoudre les délicats problèmes de la vie domestique et familiale, base de toute vie sociale. Ce qui n'empêche pas que quelques-unes sachent se montrer très capables également dans tous les domaines de l'activité publique. » (*Allocution du 21 octobre 1945*). Tel a été aussi l'enseignement du [Ile Concile du Vatican](#), et aussi celui de [Paul VI](#), à maintes reprises (cf. p. ex. ses interventions pour l'Année internationale de la femme ; AAS 67 et 68, années 1975 et 1976).

Cette doctrine si claire et si équilibrée nous amène à rappeler aussi la valeur et la dignité du travail domestique.

Certes, ce travail doit être considéré non pas comme un fardeau implacable et inexorable, comme un esclavage, mais bien plutôt comme un libre choix, voulu consciemment, qui permet à la femme de se réaliser pleinement, avec sa personnalité et ses exigences. Le travail domestique, en effet, est essentiel pour la bonne marche de la société et il a une énorme influence sur la collectivité. Il requiert un don de soi continuel et total, et il est donc une ascèse quotidienne qui exige patience, maîtrise de soi, clairvoyance, créativité esprit d'adaptation, courage devant les imprévus. Il contribue aussi au revenu, à la richesse, au bien-être et à la valeur économique.

Un autre motif de dignité pour votre travail de collaboratrices familiales, c'est qu'il est non pas une humiliation, mais une consécration. Vous collaborez en effet directement à la bonne marche de la famille. Et c'est là une grande tâche, je dirais presque une mission, qui exige la préparation et la maturité requises pour que vous soyez compétentes dans les différents travaux ménagers, pour employer rationnellement votre temps, pour connaître la psychologie familiale, pour apprendre ce que l'on appelle « la pédagogie du travail » qui permet de mieux organiser ce que l'on fait, et aussi

pour exercer la nécessaire fonction éducatrice. C'est tout un monde très important et précieux qui, chaque jour, s'ouvre à vos yeux et à vos responsabilités. Je félicite donc toutes les femmes qui se consacrent aux tâches ménagères et vous, collaboratrices familiales, qui apportez votre intelligence et votre travail pour le bien de la maison.

3. *Enfin, je vous dis encore : semez la bonté autour de vous.*

Après tant d'années de justes revendications où le respect de la personne s'est accentué, vous voyez que vos droits sont reconnus : le salaire le logement, les soins, l'assistance en cas de maladie, la prévoyance, le repos hebdomadaire et annuel, les justes indemnités, le certificat de travail, etc., sont garantis et réglementés. Beaucoup reste à faire, beaucoup de réalités doivent être affrontées, spécialement la défense des droits et de la personnalité des collaboratrices provenant de l'étranger, et c'est ce que vous étudierez pendant votre Congrès. Mais je voudrais surtout vous exhorter à travailler avec amour dans les familles où vous êtes. Nous vivons des temps difficiles et complexes. Des phénomènes importants et inéluctables comme l'industrialisation, l'urbanisation, le progrès et la culture, l'internationalisation des rapports, l'instabilité affective, la précocité intellectuelle ont jeté le désarroi dans les familles. Devant cet état de choses, vous pouvez, par votre présence, apporter la sérénité, la paix, l'espérance, la joie, le réconfort, l'encouragement au bien, particulièrement là où il y a des personnes âgées, des malades, des gens qui souffrent, des enfants handicapés, des jeunes déviants ou marginaux. Aucun code ne vous prescrit le sourire, mais vous pouvez le donner, vous pouvez être un levain de bonté dans la famille. Rappelez-vous ce que saint Paul écrivait aux premiers chrétiens : « Tout ce que vous pouvez dire ou faire, faites-le au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâce par lui à Dieu le Père. » (Col 3, 17.) « Quel que soit votre travail, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur, et non pour les hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage en récompense. » (Col 3, 23-24.) Aimez votre travail, aimez les personnes avec lesquelles vous collaborez ; l'amour et la bonté sont aussi pour vous source de joie et de satisfaction.

Que sainte Zita, votre patronne, vous aide, elle qui s'est sanctifiée en servant humblement avec amour, dans le total don d'elle-même.

Que Marie, surtout, vous aide et vous réconforte, elle qui s'est consacrée totalement au soin de sa famille, en donnant l'exemple et en montrant où sont les vraies valeurs.

Que vous accompagne ma bénédiction apostolique.

